

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 2 (1864)
Heft: 7

Artikel: [Sur la société des Libérias]
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-177096>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 12.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

plus logique. Elle est représentée par un char garni de verdure et traîné par deux beaux chevaux. Ce char portait un certain nombre de soldats présentant la baïonnette de tous côtés, et, sur un siège plus élevé, se tenait assise la Liberté, vêtue d'une robe blanche, d'un manteau rouge et du bonnet phrygien. Elle a entonné le chant : *Ne craignez rien, petites républiques*, etc., dont elle chanta le refrain debout, le bras droit étendu sur ses enfants qui lui répondaient par le refrain de : *Espoir de la ligue helvétique*. La Liberté était accompagnée dans son chant de 22 couples de jeunes enfants vêtus aux couleurs des 22 cantons, et portant de petits drapeaux aux couleurs correspondantes; c'était charmant à voir, surtout quand la Liberté se levait, et que, d'un geste vraiment dramatique, elle étendait le bras et entonnait, d'une voix admirable, ces mots :

Ne craignez rien, petites républiques,
La Liberté veille sur vous.

A l'ombre de la Liberté fleurissent les arts, et le premier, le plus noble des arts, c'est l'agriculture. La population d'Avenches est, avant tout, agricole. Il n'est donc pas étonnant que la jeunesse de cette localité ait trouvé à propos de terminer sa belle fête par la représentation *des quatre saisons* de l'année, et en simulant les différents travaux agricoles.

Voici le cortège : Il est composé d'un certain nombre de jeunes gens des deux sexes, vêtus de costumes très-élégants, et précédés d'une musique composée d'une flûte, d'un violon et d'une clarinette; les joueurs ont un costume antique. Cette petite colonne formait quatre groupes correspondant aux quatre saisons; chaque groupe avait sa déesse, au-dessus de laquelle deux jeunes garçons tenaient une guirlande de verdure; la déesse du printemps portait un bouquet de fleurs, — celle de l'été une couronne d'épis et de bluets avec une faucille, — celle de l'automne tenait une serpe en main, et avait une couronne de pampres chargée de raisins, — celle de l'hiver, vêtue de blanc, avait un fagot de bois et un vase où brûlait de l'alcool. Chacune était accompagnée de garçons et de filles portant divers outils correspondant aux travaux agricoles de la saison qu'ils représentaient. Aux sons agréables des trois instruments sus-nommés, tous les acteurs de cette scène ont dansé un quadrille; puis, par de doux refrains, ont terminé leur rôle, pour céder la place aux bergers et aux bergères, vêtus les uns à la mode bernoise et les autres à la mode fribourgeoise, et portant tout l'attirail nécessaire pour soigner les belles vaches qu'ils avaient amenées. Ensuite les vachers et leurs compagnes entonnèrent le *Ranz des vaches*, et toute la représentation fut terminée. Elle a été répétée sur d'autres points de la ville.

Des cuirassiers en costume antique avec cadenette, casque, selle blanche, et armés du sabre et du mousqueton, avaient été destinés, ainsi qu'une troupe de fantassins, à écarter un peu le public; mais les spec-

tateurs étaient si nombreux que le service des cuirassiers fut impossible. La ville, pendant toute la durée du spectacle, fut splendidement illuminée. Tous les acteurs ont joué avec un entrain et un naturel qu'on n'aurait pas attendu de jeunes campagnards qui ne peuvent pas consacrer beaucoup de temps à des exercices de ce genre.

Honneur aux organisateurs de cette jolie fête! Honneur à la jeunesse qui sait aussi bien choisir les sujets de ses récréations!

L. P.

Adolphe Mory.

Nouvelle villageoise, par M. U. Olivier.

(Georges Bridel, éditeur; prix : 5 fr.)

Nous éprouvons un véritable plaisir chaque fois qu'une œuvre nouvelle vient s'ajouter à celles de notre littérature nationale, et nous devons reconnaître que M. U. Olivier est un des écrivains qui contribue le plus à l'enrichir par ses excellents ouvrages. A peine une année s'était-elle écoulée depuis la publication de l'*Orphelin*, qu'*Adolphe Mory* était annoncé, lu, relu et presque épuisé au bout de quelques semaines. Chez nous, un succès pareil est vraiment remarquable.

Comme l'*Orphelin*, le dernier ouvrage de M. Olivier est une fidèle peinture de nos mœurs; on y trouve des tableaux frappants de vérité et de naturel; les choses y sont prises sur le fait et le caractère vaudois s'y reconnaît au premier coup-d'œil. La lecture de ce livre est des plus agréables; elle laisse à l'esprit une certaine sérénité, des émotions si douces, qui font qu'on la suit jusqu'au bout avec charme, comme le promeneur suit un sentier dont les bords sont parsemés des fleurs du printemps. Les sentiments religieux s'infiltrèrent dans ces descriptions de la vie champêtre avec une si juste mesure et un tact si parfait, qu'il est difficile qu'un livre remplisse mieux que celui-là le double but de moraliser et de recréer à la fois. Nous le recommandons vivement à tous nos amis, à toutes les personnes qui ont à cœur le choix des lectures saines et profitables à la jeunesse; ils trouveront dans la vie d'Adolphe de précieux exemples de vertu chrétienne, de douceur, de piété filiale, d'économie domestique, et, à côté de cela, des scènes amusantes et pleines de fraîcheur, des portraits habilement tracés. De tels ouvrages font aimer sincèrement leurs auteurs, et font honneur à notre pays.

L. M.

Malgré les quinze degrés de froid et la bise intolérable de dimanche, la société des *Libérias* de Morges n'a pas reculé devant son généreux projet en faveur de l'hospice de l'enfance. Si le résultat obtenu n'a pas répondu à ses prévisions, cette société n'en a pas moins droit à notre sympathie. Espérons qu'elle nous fera

l'an prochain une visite à laquelle nous souhaitons une meilleure chance.

LE CHALET DE LA COUSSE.

DISTRICT D'AIGLE.

Parmi les promenades qu'affectionnent les nombreuses personnes qui vont faire un séjour d'été aux pensions de Chesières et Villars, une des préférées est le petit bois des Cheseaux, à dix minutes au levant de Chesières. C'est qu'aux Cheseaux les sapins sont serrés et de belle venue, l'ombre épaisse et la mousse fraîche et tendre; c'est que la jolie forêt s'élève sur les deux bords de la Petite-Gryonne dont le cours, brisé par d'énormes roches, fait entendre ce murmure indéfinissable qui prête tant de charmes à la rêverie.

Passez la petite rivière, promeneurs, sur ce pont sans barrières, formé de souches brutes de sapin, et engagez-vous dans le chemin qui s'élève sur la pente raide de Sous; au bout de quelques pas, prenez ce petit sentier à gauche, toujours dans la forêt; si vous faites encore deux cents pas, vous déboucherez sur le mazot de la Cousse: c'est une belle prairie avec un vieux chalet. — Regardez-le bien, ce chalet, n'a-t-il pas quelque chose de sinistre? — Non. — Eh bien! écoutez, et tâchez, après, de le voir sans frissonner!

C'était au mois d'août dernier; le jour du repos était venu apporter une heureuse trêve aux pénibles travaux des foins; après déjeuner, je me rendis dans un petit bouquet de sapins, en face du chalet de la Cousse, du côté du midi, et pendant que mes enfants faisaient une abondante cueillette de fraises et de myrtilles, je m'assis sur le bord du chemin, très creusé en cet endroit. Le propriétaire du mazot de la Cousse m'aperçut de devant son chalet; il franchit le chemin et vint s'asseoir à côté de moi. Nous causâmes du temps d'abord, de la beauté de la récolte des foins ensuite, puis..... nous continuâmes de causer en échangeant de nombreuses pipes de Molle et C^e.

— Vous avez acquis là une bien belle propriété, lui dis-je.

— Belle et bonne, me répondit-il; mais elle était bien plus vaillante lorsque les deux mazots n'en formaient qu'un.

— Y a-t-il longtemps qu'ils sont séparés?

— Le chalet qui est de l'autre côté, et qui paraît encore neuf, vous en indiquerait la date; il a été bâti lors du partage. Quatre générations ont passé depuis que la Cousse était la propriété de Gédéon Ruchet de Glutières, alors l'un des plus riches paysans de nos montagnes; il n'avait qu'un fils, fiancé à la riche et belle Judith Renaud; ce fils unique est mort célibataire.

— Mort?

— Oui, mort de peur!... Ne connaissez-vous pas cette histoire?

— Pas le moins du monde.

— C'est cela: on apprend ce qu'ont fait les Allemands et les Français, même les Chinois; on explique le télégraphe et la vapeur; on prouve que la terre tourne; quant à nos traditions, loin de s'en occuper, l'on s'en rit.

— Racontez-moi la mort de ce jeune homme, de grâce.

— A l'époque où les moutons paissaient dans les hauts pâturages de Charmey, le moutonnier laissa un jour la garde du troupeau à ses enfants, et descendit au village pour chercher sa femme enceinte, dont le terme approchait. Les époux montaient ensemble sur le soir, lorsque arrivés au bord du bois, là, près du chalet, la femme fut prise des douleurs de l'enfantement; ils se réfugièrent dans la grange. Le lendemain ils portaient au matin, l'époux chargé des provisions, et l'épouse marchant péniblement, un nouveau-né emmailloté sur ses bras. Or, bien des années plus tard, l'on sut, par les remords qu'éprouvait l'infortunée mère, qu'en cette occasion elle était accouchée de deux enfants, et que son mari, pour éviter un surcroît de charge, en

avait fait disparaître un. Les commères se racontaient cela à l'oreille; on en parlait bas, mais on en parlait. — Il arriva que le fils Ruchet étant au chalet de la Cousse avec le bétail de son père, descendit un jour à Glutières, pâle, l'air fatigué. Sa mère, le voyant arriver dans cet état, lui en demanda la cause.

— C'est ce vieux fou de moutonnier, dit-il, qui ne m'a pas laissé fermer l'œil de la nuit; il a fait autour du chalet un vacarme effroyable.

— Le moutonnier, enfant, mais tu as rêvé.

— Je n'ai pas rêvé, mère, puisque je n'ai pas dormi et je l'ai parfaitement connu; il cherchait, bouleversait, gémissait, c'était effrayant, et je n'ai rien osé dire.

— Mais, enfant, le moutonnier est mort hier.

— Mort!.... dites-vous?

— Oui, mort; notre voisine Jeanne, sa cousine, y était avec plusieurs parents; elle m'a raconté que le pauvre vieux avait eu une bien triste agonie. Son fils Frédérick est venu ce matin commander la bière au menuisier Pierre, tout en descendant à Antagnes chercher le vin pour la fête, et les filles ont passé, après avoir mis au moulin; elles allaient à Ollon faire provision de sucre et d'épices pour les gâteaux, et acheter les crêpes, mouchoirs et tabliers de deuil.

— Mort!.... il était mort!...

Et le jeune homme s'affaissa et tomba évanoui. On le transporta sur son lit; tous les soins furent inutiles. — « Il était mort! » répétait-il à chaque instant, et peu de jours après, les jeunes filles de Glutières déposaient une couronne virgine sur son cercueil, que de jeunes garçons portaient au cimetière de la paroisse.

— Savez-vous que c'est épouvantable, Jean, ce que vous venez de me dire là.

— Epouvantable en effet, mais vrai.

— Et comment osez-vous habiter ce chalet?

Jean sourit; puis il me dit:

— Que craindrais-je? cette histoire ne me regarde pas.

— Pouvez-vous au moins y dormir tranquille?

— Parfaitement; seulement chaque fois que l'on entre à la chambre, l'on entend un craquement sous l'échelle de la grange; cela peut du reste provenir d'un mouvement dans la boiserie. Mais remarquez qu'aucun descendant du vieux moutonnier n'a jamais osé aborder seul ce chalet, ni même en passer près pendant la nuit.

Promeneurs, allez maintenant voir le chalet de la Cousse, et dites-moi s'il n'a pas un aspect sinistre!

P...., le 25 décembre 1865.

(*Démocrate*).

D.-A.

Pour la rédaction: L. MONNET. S. CUÉNOUD

Au magasin **MONNET**, place St. Laurent.

CABINET DE LECTURE,

Albums pour photographies, buvards, portes-feuilles, papeteries, coffrets, nécessaires pour dames; livres illustrés et albums de gravures pour la jeunesse.

Articles pour fumeurs: étuis à cigares, porte-cigares et pipes d'écumes; petits caissons de cigares etc.

Calendriers et agendas. — Porte-monnaies.

BULLETIN DES SÉANCES DU GRAND CONSEIL

Les personnes qui désirent recevoir ce Bulletin pendant l'année 1864 et celles déjà abonnées qui veulent éviter une interruption dans l'expédition sont invitées à faire parvenir *franco*, au Bureau du Bulletin, à Lausanne, le prix d'abonnement (1 fr. 50).

LAUSANNE. — IMPRIMERIE LARPIN.